

La Lettre de L'Académie du Morvan



« *Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre* »

L'éditorial

Notre académie fête cette année ses cinquante ans. Nous avons choisi de célébrer cet anniversaire le samedi 9 septembre à Autun par l'organisation d'une table ronde réunissant, les différents acteurs de ce territoire qui nous est si cher, pour évoquer le Morvan d'hier et d'aujourd'hui, nous projetant dans l'avenir. La lettre de l'Académie du Morvan dans son numéro 7 aura l'occasion de revenir sur ce temps fort de notre association.

Nous nous contenterons dans ces quelques lignes d'évoquer quelques moments clés de notre association.

Le 15 juillet 1967, plusieurs morvandiaux, amis de la culture, de la recherche et du patrimoine se réunirent en mairie de Château-Chinon pour fonder l'Académie du Morvan, une société savante ayant pour vocation de préserver, développer et de transmettre au plus grand nombre la culture du Morvan. De cet acte fondateur de nombreux axes de travail de recherche sont nés, tant dans le domaine de l'histoire, de la culture, de la littérature, de l'archéologie, de la géographie, de l'environnement et de l'économie, autant de sujets passionnants pour faire découvrir et mieux connaître le Morvan. L'Académie depuis sa création a publié de nombreux ouvrages, elle édite chaque année deux bulletins sur des thèmes tous aussi variés. L'année 2017 a marqué la sortie du numéro 82 du bulletin consacré à la sculpture en Morvan au XX^{ème} siècle et au début de XXI^{ème}. De nombreux autres bulletins sont en projet pour les années à venir assurant le succès de cette publication.

La lettre de l'Académie est le tout dernier support de communication de notre association. Elle est née d'un vide causé par la disparition de la Page de l'Académie alors publiée dans le Journal du Centre depuis ses débuts.

La lettre numéro 6 est le prolongement de la première partie de l'article rédigé par Gérard Mottet dans l'édition précédente. Dans ce numéro, notre confrère s'intéresse « au Morvan maudit » pour conclure sur « le Morvan retrouvé ».

La présente lettre rend également hommage à notre regretté confrère André Vailleau, qui nous a quitté le 9 septembre 2017, le jour même où nous célébrions notre cinquantième anniversaire.

C'est sous la forme d'un portrait, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort que nous rendons un hommage mérité à René Bigeard, botaniste bourguignon, né à Ansot en 1847 reconnu comme mycologue émérite.

Jean-Marie de Bourgoing.



Vue de Chaumard photo: N. Verlynde

Dans ce numéro

Villes et villages du Morvan (suite de la Lettre n° 5)	page n° 1
André Vailleau 1926- 2017	page n° 3
René Bigeard : Centenaire du décès d'un Bourguignon botaniste mycologue, d'origine morvandelle :	page n° 4
Echos et nouvelles	page n° 4

Villes et villages du Morvan

Par Gérard MOTTET

Le « vide urbain » du « Morvan maudit »

C'est au XIX^{ème} siècle que le Morvan connut son optimum de peuplement, mais surtout dans ses campagnes. Après la saignée de la Première Guerre Mondiale, qui affecta l'ensemble des campagnes françaises, un lent déclin commença.

Mais dans le Morvan, ce déclin, essentiellement rural, ne profita pas ou peu aux villes du massif (Château-Chinon) ou de sa périphérie (Avallon, Saulieu, Autun, Luzy). Et encore moins aux préfectures des départements se le partageant (Dijon, Auxerre, Macon, Nevers).

Le chapitre consacré en 1960-66 aux villes du Morvan par Jacqueline Bonnamour est significatif à cet égard, d'abord par son titre : « Le vide urbain » son contenu et son introduction : « le Morvan ne possède pas lui-même de ville digne de ce nom ».

Et d'évoquer le vide, « l'espace blanc » qui marque le Morvan dans la cartographie du livre de Philippe Pinchemel : (Le fait urbain en France, 1953) comme dans celle de Georges Chabot : (Zones d'influence des grandes villes françaises, 1961). Souligné aussi par ces mêmes auteurs le fait que « l'attractivité de Paris a freiné le développement des métropoles régionales... faible dynamisme de Nevers, Dijon, Macon, Auxerre ».

J. Bonnamour traite alors des « petites villes secondaires » avec en premier « Château-Chinon » dont elle rappelle les chiffres de population : 1936 : 2396 hab. ; 1954 : 2546 hab. ; 1962 : 2647 hab.

Puis elle « hésite à classer parmi les villes, Luzy et Lormes... Luzy qui forme une population agglomérée de 2567 hab. et Lormes qui, avec ses écarts ne dépasse pas le cap des 2000 ».

Sont ensuite analysées les deux villes du Nord du massif et liées à lui : Avallon et Saulieu.

Avallon : « l'église d'Avallon est construite sur la limite géologique du socle ancien et de la couverture sédimentaire ... En 1962...sa population atteint 6371 hab... et la proximité de Paris... peut lui permettre avec l'autoroute -Sud de développer du tourisme de week-end »

Saulieu est ensuite évoqué : « Lieu d'échanges...commerce de détail au centre de la vieille ville à l'ombre de la basilique », mais aussi « le long de la route nationale, un quartier d'hôtels s'est juxtaposé à la vieille ville : le renom gastronomique, le développement de l'automobile ont fait le reste ».

Vient ensuite un beau portrait d'Autun, d'emblée qualifiée de « la seule ville moyenne qui exerce son influence sur le Morvan : « ville commerçante et industrielle... seul centre d'emploi notable de la région...avec ses 3940 ouvriers en 1963 et ... des signes indiscutables de vitalité, avec un chiffre de population de 17165 habitants.

Bref au total pour Autun : « le seul centre d'emploi notable qui soit proche du massif ».

Ici s'arrête son analyse du fait urbain en Morvan résumé donc à six villes moyennes, petites ou « villettes », Autun, Avallon, Château-Chinon, Saulieu, Luzy, Lormes... Et le constat d'ensemble est amer allant jusqu'à l'usage de la formule : « Le Morvan est-il maudit ? » :

« En fait toutes ces cités regardent vers l'extérieur...les centres périphériques assurent simplement au Morvan le peu de services réclamés par une économie rurale qui végète...si bien que le Morvan connaît autant de petites zones d'influences limitées qu'il compte de centres urbains étriqués...et...la difficulté de la circulation intérieure contribue à perpétuer cet état de fait... Aucune des villes au charme désuet n'a constitué pour la campagne un centre d'emploi susceptible d'absorber l'excédent de main d'œuvre... à l'heure actuelle, seul le sous prolétariat étranger a été attiré vers le Morvan, il constitue encore une population éparse, flottante, mal accueillie ».

Ainsi se termine le chapitre et l'ouvrage, avant une conclusion générale où l'amertume sur l'état du Morvan des années soixante est confirmée, mais aussi expliquée par le fait que « les pays ruraux isolés, aux conditions physiques difficiles, étaient encore plus marginalisés, oubliés des décisions nationales, du désordre indescriptible des marchés, de la vitesse acquise de l'industrialisation et de l'urbanisation ».

Constat rude mais réaliste et surtout magistralement démontré.

Qu'en est-il aujourd'hui et quelle évolution a connu le massif depuis cette analyse ?

Du Morvan « maudit » au Morvan « retrouvé » ...

Quatre années après la parution de cette thèse un fait majeur survenu en 1970, la création d'un parc naturel régional, allait changer le regard de tous sur le massif.

D'oublié et « maudit » le Morvan allait devenir reconnu et choyé. De répulsif il allait devenir attractif. Il y fallut quelques temps.

Le temps que les communes rurales concernées et leur conseil municipal adhèrent à cette nouvelle structure, en reconnaissent les aspects positifs, s'approprient par leurs maires la gestion du « comité syndical du parc », signent la « charte » et son renouvellement, fassent leur les objectifs à la fois sociaux, économiques, environnementaux et culturels de celle-ci.

Mais, progressivement l'image du Morvan en a été changée.

Une signalétique faisait « entrer dans le parc naturel régional du Morvan », commune par commune, comme en un espace où un comportement spécifique devait prévaloir ;

La mise en place du parc généra une progressive implication des quatre départements qui se partagent son territoire, avec pendant de nombreuses années, il faut bien le dire, une plus forte implication du département de la Nièvre.

Puis, ce fut le tour du conseil régional de Bourgogne qui, en plus, initia une forte politique de mise en place des « pays ».

Mais il ne fut pas possible, du fait de l'existence même du parc selon certains, et malgré le vœu de beaucoup, de mettre en place un « pays » du Morvan.

Une fois encore le découpage départemental initial imposa son carcan. Alors on vit naître :

-Un « pays » de l'Avallonnais, logique au plan géographique car correspondant à l'aire d'influence de la « ville centre »

-Un « pays » du Nivernais-Morvan associant, autour de Lormes, Bazois et Morvan nivernais

-Un « pays » de l'Autunois-Morvan centré sur Autun et organisé de manière à ne pas se faire absorber par la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines

-Un « pays » de l'Auxois-Morvan... « Côte d'Orien » : poids du fait départemental dans ce titre...

Il ressort de ces « toponymes » de « pays » le rôle premier d'Avallon et d'Autun mais aussi la référence trois fois sur quatre au terme de Morvan.

Il ressort aussi que, seul le périmètre du parc assure dans les faits une réelle identité institutionnelle et territoriale au Morvan...la seule depuis des siècles, celle qui fut définie par les géologues, les géographes, les linguistes, les historiens et...musiciens vielleux...

Celle qui aboutit à la création de l'Académie du Morvan.

L'existence d'un parc naturel régional a valorisé incontestablement le vieux massif pauvre et oublié et lui a, au contraire, donné l'image d'un territoire préservé.

Cette image a généré une forte arrivée de résidents européens fortunés, souvent retraités, notamment hollandais, recherchant le calme de la campagne après les fortes densités urbaines de leur vie active.

Ainsi s'est installée une « économie résidentielle » de type 3ème âge aisé, avec de bons moyens de déplacements pour rejoindre les villes de la périphérie.

Mais, ce peuplement diffus n'a pas contribué à l'essor des villes car ce n'était pas son but.



Vue de Château-Chinon photo : P. Péquinet

Par contre, le Parc a, lui, cherché à se concilier ces « villes » périphériques quelle que soit leur taille, par deux approches et deux « vocabulaires » successifs : les « villes de la périphérie du massif sont ainsi passées du statut de « villes-portes » à celui de « villes-partenaires ».

Ainsi, le périmètre 1997 du parc comportait 97 communes et 8 « villes-portes » : Autun, Arnay-le-Duc, Liernais, Corbigny, Avallon, Châtillon en Bazois, Moulins-Engilbert, et St. Honoré les Bains.

Le périmètre de 2007-2013 comporte 119 communes et intègre dans ce périmètre les ex « villes-portes » de Moulins-Engilbert, St.Honoré-les-Bains, Liernais et surtout Avallon, cependant que les anciennes villes-portes d'Autun, Corbigny, Arnay-le-Duc et Châtillon en Bazois deviennent « villes-partenaires ». Insigne promotion...

Incontestablement, cette action du parc, par ce vocabulaire promeut qualitativement le fait urbain. En effet, en termes de statistique officielle de type INSEE, Moulins Engilbert, Liernais, Corbigny, Châtillon en Bazois et Arnay le Duc, n'atteignant pas les 2.000 habitants, ne sont pas considérées comme des « villes », et même pas comme des « pôles d'emploi de l'espace rural ».

On peut dire que l'action du parc, par son désir d'associer les villes, petites ou moyennes, les « bourgs-centres » de sa périphérie, tend à « urbaniser » les statistiques et les mentalités, alors que les structures officielles agissent en sens inverse, s'appuyant de plus sur la réalité des chiffres qui

indiquent une relative diminution de la population dans et autour du Morvan.

Les « villes » du Morvan, qu'elles soient « villes-portes » ou « villes-partenaires » fournissent toutes sur leur site internet (sauf Lormes) des séries de chiffres qui tendent globalement à traduire un maximum dans les années 70, puis une diminution depuis.

A l'image :

d'Autun : d'Avallon : de Saulieu : Et de Château-Chinon :

1841 : 2900
1947 : 2477

1962 : 15.300		2578	
1968 : 18 400	8.814		
1975 : 21.556	8.904	2636	
1982 :		3804	
1999 : 16.400	8.217	2837	2307
2006 : 14.806 (*)	7483	2643	2224

(*) (Population municipale dite « légale »)

Ces chiffres en diminution expriment, à l'échelle nationale et internationale la grave métropolisation des mentalités, des politiques d'aménagement du territoire et des médias.

Bourgs centres inférieurs au seuil critique des 2.000 habitants au-dessous duquel on ne compte plus, « petites sous-préfectures » vouées à disparaître, « réformes des collectivités territoriales », fossé de plus en plus marqué dans le quotidien du travail entre T.E.R et T.G.V., régions considérées comme « n'ayant pas la taille européenne » comme la Bourgogne et la Franche-Comté, invitées à se « regrouper », tout concourt à tout miser sur les « grandes métropoles ».

Entre deux de celles-ci, la métropole capitale et la métropole lyonnaise, la « Région Bourgogne », faiblement peuplée, s'inscrit dans cette « diagonale du vide » souvent évoquée.

Et dans ce contexte, le Morvan fait figure de vide démographique local au sein même de ce vide régional. Faiblesse dans la faiblesse, vide dans le vide...

Mais, incontestablement, le Parc Naturel Régional, redonne une autre vision, plus positive du Morvan.

Il conduit à remplacer cette vision quantitative par une vision qualitative. Il est heureux sur ce point que le rapport dit « Balladur » n'ait point envisagé de remettre en question l'existence des parcs naturels régionaux ou nationaux heureusement « protégés » par la « vague verte » et le « Grenelle de l'environnement ».

Toutefois, malgré la chance extrême qu'il a eu par la création d'un parc, le Morvan ne saurait pour son avenir se réduire à n'être qu'un « parc-zoo » avec des habitants que l'on vient voir de la ville en tant que tels...

Le Morvan mérite un vrai projet de renouveau, d'esprit géographique.

Conclusion générale

« La géographie est la science des faits » disait Bougainville...

Partons donc des faits pour le Morvan de ses contraintes physiques, historiques, démographiques, économiques, socio-spatiales.

Dressons, à l'image du travail commencé par son « Observatoire », un tableau exact et rigoureux de son économie, de ses équipements, de l'état de son milieu physique, biologique, de ses réelles potentialités herbagères et forestières.

Le Parc Naturel Régional lui donne une réelle existence institutionnelle, la seule.

Alors créons autour de sa charte et du comité scientifique prévu par celle-ci, un véritable projet géographique dans toutes ses composantes.

Il faut pour cela sortir du carcan statistique et quantitatif des institutions et de leur esprit. En finir avec cette distinction hiérarchisante entre les « aires urbaines » et « l'espace rural ».

Distinction hiérarchisante, fruit de l'historique centralisation jacobine du pouvoir dans notre pays, que même la « décentralisation n'a pas atténuée, mais au contraire transférée à une échelle différente.

Ainsi le célèbre « Paris et le désert français » de J.F.Gravier s'est mu à l'échelle de cette région, en un « Dijon et le désert bourguignon », sauf et heureusement, en ce qui concerne les obligations institutionnelles qu'impose au pouvoir régional l'existence d'un parc régional ;

Mais qu'en serait-il, pour le Morvan, si le même parc n'existait pas ?

Quelles seront, pour ce massif, les conséquences de la réforme des collectivités territoriales en cours ? Toutes questions qu'il nous semble devoir être suivies de près dans l'intérêt même de ce territoire tour à tour oublié et retrouvé. Le Morvan devrait devenir un véritable laboratoire de réflexion et d'action pour une autre conception de l'aménagement du territoire. Que celle qui conduit, de nos jours, à « l'archipélisation de la France » en accentuant partout la métropolisation. Et le fossé si marqué entre les « villes » et la « ruralité », entre « quartiers sensibles » et campagnes ignorées

Or, la République est « une et indivisible », à commencer par sa géographie.

André VAILLEAU (1926 – 2017)

Par Jean-Marie de Bourgoing

André Vaillieu, qui nous a quittés le 9 septembre, était né le 24 août 1926 au Creusot, où ses parents avaient une épicerie. Plus attiré par l'enseignement que par le commerce il avait rejoint l'école normale de Moulins avant de devenir instituteur à Mesvres, son premier poste.

Poursuivant sa carrière, il avait retrouvé Le Creusot au collège d'enseignement de la ville, puis au lycée comme surveillant général. Après avoir passé le concours de l'Inspection Primaire il était nommé à Château-Chinon, tandis que son épouse, après un an de professorat au CEG, y prenait la direction du nouveau collège. Ils deviendront alors pour de longues années morvandiau et château-chinonais de cœur, et c'est avec regret qu'ils solliciteront leur transfert à Dijon pour y accompagner les études supérieures de leurs enfants, Françoise et Jean-Louis.

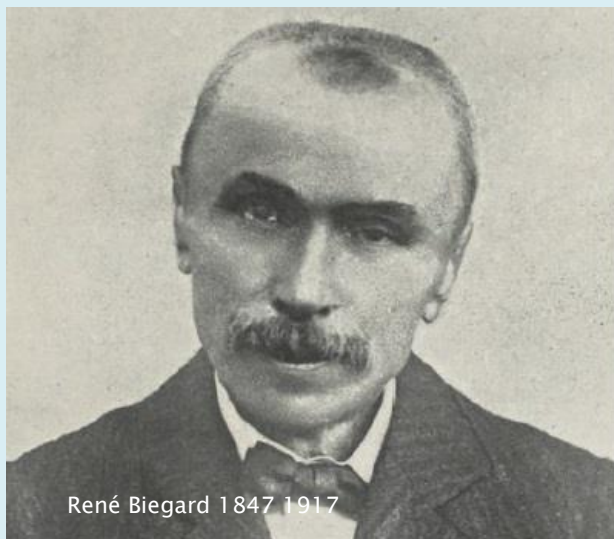
Un moment adjoint à l'inspecteur d'académie, André Vaillieu verra sa carrière couronnée à la mesure de son talent, sa culture et son dynamisme comme Directeur Régional des Affaires Culturelles pour la Bourgogne.

François Mitterrand, qui comme maire et président du conseil général, avait côtoyé et apprécié le jeune inspecteur primaire l'avait recommandé à Joseph Pasquet pour qu'il rejoigne notre toute nouvelle académie à sa création. Soutien fidèle et actif durant un demi-siècle, André Vaillieu en était devenu un membre d'honneur.

René Bigeard

**Centenaire du décès d'un Bourguignon botaniste
mycologue, d'origine morvandelle**

Par Claude Dutreix



René Bigeard 1847-1917

Pour les domaines de la géologie, botanique, zoologie, peu de personnes eurent des attaches avec le Morvan au sens strict durant les deux derniers siècles. Citons Joseph-Denis-François De Champeaux (1775-1845), Hippolyte Marlot (1850-1920), Jean-Baptiste Cornet (1826-1874), François-Xavier Gillot (1842-1910), Paul Rodary (1901-1974).

Rajoutons René Bigeard, auquel Henri Guillemin (1851-1920) a consacré une remarquable biographie en 1917.

Il naît à Anost le 27 juin 1840. Ses parents Pierre-Laurent et Émilande née Marmilliot étaient des cultivateurs au hameau de Joux ; au patronyme fort répandu dans cette commune saône-et-loirienne, voire avec le même prénom de René ! Il décédera à Nolay le 16 mai 1917 où il sera d'ailleurs inhumé.

Sa vie familiale demeure peu connue. C'est un mariage daté de janvier 1874 avec Anne née Michaut qui décéderait en 1897, une descendance avec un fils Emmanuel qui deviendra pharmacien, probablement l'unique enfant. Son épouse née à Nolay en 1848, institutrice, est la fille de François Michaut de Nolay et de Thérèse Blondeau d'Épinac.

De sa naissance en 1840 à la fin de l'année 1862, il résidera à Anost où il deviendra enseignant, consécutivement à des circonstances favorables liées à l'instituteur Renaud, sans oublier la bienveillance de ses parents.

Puis il quittera le Morvan, définitivement, pour des affectations d'instituteur à Vendennes-sur-Arroux, Antully, Montcenis, Mouthier-en-Bresse, puis pour une retraite de courte durée à Autun avant de résider durablement à Nolay.

Son implantation à Nolay peut être interprétée non pas comme une forme de renoncement au Morvan mais comme un choix compréhensible par deux hypothèses.

nouvelles espèces de champignons. Henri Guillemin nous apprend qu'il occupera alors des fonctions administratives, comme secrétaire de mairie et économiste des hospices.

Dans un éloge funèbre, le maire Claude Granchamp s'exprimera ainsi : « Ce fut un fonctionnaire modèle, toujours dévoué à la tâche qui lui était dévolue, fût-elle même parfois ingrate. Cœur généreux, homme bienfaisant et juste, travailleur infatigable, il aimait à rendre service à tout le monde ».

En reconnaissance, Maurice Barbier décrit en 1915, dans le Bulletin de la Société mycologique de France, une nouvelle espèce de champignon *Entoloma bigeardii*, diagnose suivie du passage suivant : « Dédié à notre vieil ami M. Bigeard, le très zélé doyen des mycologues bourguignons, auteur de la Flore des Champignons supérieurs de France ».

Quant aux distinctions nationales, il recevra les palmes académiques comme officier de l'instruction publique, il sera lauréat de l'Institut de France pour le prix Saintour de l'Académie des sciences.

Ses écrits, aux titres évocateurs, ont été publiés grâce à la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, dont :

- en 1890, Notes sur la Flore des vallées de la Brenne et du Doubs dans les cantons de Pierre [-de-Bresse],
- en 1898, avec la collaboration du pharmacien Adrien Jacquin, Flore des champignons supérieurs du département de Saône-et-Loire,
- de 1903 à 1906, Petite Flore mycologique des Champignons les plus vulgaires et principalement des espèces comestibles et vénéneuses, à l'usage des débutants en mycologie, instituteurs, élèves des cours supérieurs, rentiers et de tous les amateurs de champignons,
- de 1909 à 1913, avec la collaboration de l'enseignant Henri Guillemin, Flore des Champignons supérieurs de France les plus importants à connaître (comestibles et vénéneux)
- en 1919, à titre posthume, un article introductif d'une œuvre inachevée, Les champignons de la Bourgogne et des pays circonvoisins.

Noms de familles avec variantes : Bigeard, Marmilliot (Marmillot), Michaut (Michaud), Blondeau.

Noms de communes : Anost, Antully, Autun, Épinac, Montcenis, Mouthier-en-Bresse, Nolay, Vendennes-sur-Arroux.

« Travail et dévouement, telle est la devise exemplaire de ce savant trop modeste qui a su gagner l'estime et les sympathies de nos grands maîtres. »

*Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire (Chalon-sur-Saône, 1917).

Echos et nouvelles

- **Novembre 2017**

Parution du N° 64 de Vents du Morvan : Dossier nature et biodiversité.

- **10 Juillet au 31 décembre 2017**

Musée du Costume (Château-Chinon) Exposition : « Carte Carte Blanche à Gilles LABROSSE ».

- **21 mai au 28 mai 2018**

L'Académie organise un « Voyage en Ecosse » pour ses membres (Pour en savoir plus se renseigner auprès de l'Académie).



Responsables de la Lettre de l'Académie : Christiane ORAIN et Didier VERLYNDE
Académie du Morvan Place du Champlain B.P 44, 58120 CHATEAU-CHINON
Téléphone : 03 86 85 17 78 **Adresse de messagerie :** academie-du-morvan@orange.fr
Rendez-nous visite à l'adresse suivante : <http://perso.wanadoo.fr/academie.du.morvan/>